



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la
rémunération**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDCAR/2020-30

16/01/2020

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures : 1 poste dans le 2ème cercle.

Plusieurs postes sont offerts à la mobilité dite du "2^{ème} cercle" ; les fiches correspondantes mentionnant les personnes à contacter sont jointes en annexe à la présente note.

Agence de services et de paiement :

- 1 poste de chef de service adjoint (catégorie A) (H/F) à Montreuil (93).
Date limite de candidature : 29/02/20.

L'adjoint à la sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Emmanuel BOUYER



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT

Direction des soutiens directs agricoles (DSDA)

Service de l'instruction des aides du SIGC

Siège Montreuil – 12 rue Rol-Tanguy – TSA 10001
93555 Montreuil-sous-bois Cedex

(à très grande proximité de Paris – accessible par métro - ligne 1 - station Saint-Mandé)

CHEF DE SERVICE ADJOINT (H/F)

N° du poste : 19349	
Catégorie : A	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2	Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 2
Poste vacant / SREPES	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>L'agence de services et de paiement (ASP) est un établissement public administratif placé sous la double tutelle du ministère en charge de l'agriculture et du ministère en charge du travail. L'ASP est le premier organisme payeur européen des aides agricoles de la politique agricole commune (PAC). Son siège est réparti sur deux sites (Limoges et Montreuil-sous-bois) et comporte un réseau de 17 directions régionales implantées en métropole et outre-mer.</p> <p>Au sein de cet établissement, la direction des soutiens directs agricoles (DSDA) pilote la mise en œuvre et l'ordonnancement des aides directes de la politique agricole commune (PAC) : 350.000 agriculteurs et 8,5 milliards d'euros payés chaque année au titre du premier pilier et deuxième pilier de la PAC. La mise en œuvre opérationnelle des aides recouvre :</p> <ul style="list-style-type: none">- la conception des modalités de déclaration et d'instruction des différents dispositifs, en lien avec le ministère de l'agriculture, qui établit le cadre réglementaire,- la maîtrise d'ouvrage des applications de gestion des aides (Télépac pour la télédéclaration des demandes d'aides et ISIS pour l'instruction des demandes),- le pilotage de l'activité des services déconcentrés de l'Etat (DDT/DDTM/DAAF) en charge de l'instruction des aides par délégation de l'ASP,- l'ordonnancement des aides. <p>Au sein de la direction des soutiens directs agricoles, le service de l'instruction des aides du SIGC (système intégré de gestion et de contrôle) intervient dans les 3 premiers domaines d'activité de la DSDA.</p> <p>La DSDA est implantée sur le site de Montreuil.</p>
Objectifs du poste	<p>Au sein de la DSDA, le service de l'instruction des aides du SIGC (SIA) est composé d'une dizaine d'agents de catégorie A. L'adjoint(e) au chef de service aura pour activités :</p> <p><u>Participer au pilotage de l'activité opérationnelle du service :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Définir avec le chef de service les objectifs et le plan de charge de l'équipe pour la mise en œuvre de chaque « campagne PAC », en accord avec le pilote de campagne.- Suivre l'avancement de la campagne et de la mise en œuvre des procédures.- En lien avec le chef de service, animer le service, assurer la communication et le partage d'information au sein du service. <p><u>Organiser les actions quotidiennes nécessaires à la conduite opérationnelle de la campagne</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Préciser avec le ministère (DGPE) les évolutions réglementaires à mettre en œuvre.- Participer à concevoir en conséquence les modalités de gestion et d'instruction des aides de la PAC.- Coordonner et valider la définition des besoins d'évolutions qui en découlent pour l'outil de déclaration et de gestion des aides (telepac/ISIS).

	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner et contrôler la conception des formulaires, imprimés et notices ainsi que des modes opératoires et instructions à destination des services instructeurs en DDT. - Participer au pilotage de la campagne et organiser l'appui et l'assistance aux utilisateurs (répondre aux difficultés rencontrées par les agents en DDT). <p>Secondier le chef de service dans le management et l'encadrement des agents du service</p>	
Description des missions et des tâches à exercer	<ul style="list-style-type: none"> - Participe, sous l'autorité opérationnelle du pilote de campagne et du chef de service, en liaison avec l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et les bureaux gestionnaires du ministère, à la mise en œuvre des étapes nécessaires à la bonne gestion des campagnes des aides du SIGC du premier et second pilier de la PAC - Contribue à définir les modalités de mises en œuvre de la PAC à partir du cadre réglementaire fixé par le ministère et à établir les procédures et outils nécessaires - Supervise et contrôle la rédaction par les agents du service : <ul style="list-style-type: none"> - des expressions de besoin nécessaires à la mise en œuvre des outils de gestion des aides, ainsi que la définition des référentiels et la vérification des règles de gestion à instancier dans l'outil, - des instructions opératoires décrivant les modalités de mise en œuvre des dispositifs d'aide par les services déconcentrés (DDT(M)/DAAF, DRAAF et DR-ASP) - Coordonne l'appui et l'assistance aux utilisateurs des services déconcentrés et aux autres utilisateurs lsis intervenant dans le processus d'instruction des aides (par exemple autorités de gestion du second pilier de la PAC) - Veille à la cohérence des actions, au respect de la réglementation communautaire et à la formalisation des procédures - Seconde le chef de service dans la responsabilité de l'encadrement et de l'animation d'une petite dizaine d'agents de catégorie A - Participe à la démarche d'amélioration du service 	
Champ relationnel	Directeur de la DSDA, autres services de la DSDA et de l'ASP, services centraux et déconcentrés du ministère de l'agriculture, conseils régionaux, prestataire informatique, corps d'audit externes.	
Compétences liées au poste	Savoirs :	Savoir-faire :
	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances générales des politiques agricoles - Une expérience en DDT (SEA) ou une connaissance opérationnelle de la mise en œuvre de la PAC serait un atout 	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à assimiler rapidement des réglementations et des procédures complexes et évolutives - Capacité d'anticipation, d'organisation, d'analyse et de synthèse - Capacité d'animation d'équipe - Compétences rédactionnelles - Disponibilité, écoute, capacité de négociation, réactivité - Aptitude à travailler en équipe, en réseau et en mode projet
Personnes à contacter	<p><u>Pour des questions relatives aux missions et objectifs du poste :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Guilhem BRUN – Directeur de la DSDA – guilhem.brun@asp-public.fr - Tél : 01 73 02 18 18 - Monsieur Mathieu DOURTHE - Chef du service de l'instruction des aides du SIGC – mathieu.dourthe@asp-public.fr - Tél : 01 73 02 17 23 <p><u>Pour des questions relatives au recrutement et aux RH :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Nicolas LEBRAUD – DRH/SEEC – Conseiller mobilité carrière et formation – mobilite@asp-public.fr – Tél : 05 55 12 00 64 	